



**AESTHETIC INSTRUCTOR APPLICATION
2019**

Name :	
Address :	
City :	Postal code :
☎ :	E-mail:
License number:	Year obtained:

All applicants must be pre-approved by the Examining & Licensing Committee prior to apprenticeship training. To obtain pre-approval, the following documents must be submitted with the application:

- High school diploma or high school equivalency certificate (GED)
- A resume indicating five years of continuous employment as a licensed Aesthetician in a licensed Cosmetology salon or demonstrate experience as a licensed Aesthetician for two (2) consecutive years and have completed two (2) years post-secondary education related to instructional education.

The following topics are satisfactory credits of post-secondary education:

- ✓ History and philosophy of education
- ✓ Methods and materials in teaching
- ✓ Curriculum development
- ✓ Measurement and evaluation in teaching
- ✓ Business organisation and management

Once you have been pre-approved, you may commence your apprenticeship training and submit the following criteria to complete your application:

- Adequate knowledge of current aesthetic skills through having attended upgrading courses, recent work or other means, to the satisfaction of the Examining & licensing Committee.
- Training course curriculum outline indicating method of instruction, hours of theory and practical training, satisfactory to the Examining & Licensing Committee
- Proof of 30 days (no less than 160 hours) of apprenticeship training under a licensed level 2 Instructor, in a licensed school and or a 3-credit University course in Adult Education, at the discretion of the Examining & Licensing Committee.
- Confirmation that you have completed a practical examination with the licensed school in order to prepare for the CANB exam.

- Submit the required fees:

Application fee	\$ 60.00
Examination fee	\$ 100.00
TOTAL	\$ 160.00

- Fees are non-refundable

The Instructor must complete the CANB practical exam successfully with a mark of **85% on all elements**. If you obtain a lower mark than 85% on any element, you may rewrite that element only once at a cost of \$20.00 per element.

Date

Signature

Send to :

Cosmetology Association of NB or
220 Whiting Road
Fredericton, NB E3B 5V5

e-mail:
certification@canb.ca
fax:
1(506) 458-1354

Information:

Toll free: 1 (800) 561-8087 ext. 1
or
☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1



ENREGISTREMENT À TITRE D'INSTRUCTEUR EN ESTHÉTIQUE 2019

Nom :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
☎ :	Courriel:
Numéro du permis:	Année obtenu:

Le Comité des examens et de l'accréditation doit pré-approuver le candidat avant qu'il débute la formation d'apprentissage dans une école accrédité. Les exigences suivantes doivent être soumis avec la demande afin d'être pré-approuvé :

- Diplôme d'étude secondaire ou l'équivalent de l'évaluation en éducation générale (GED)
- Résumé indiquant cinq ans d'expérience de travail continu comme esthéticien accrédité dans un établissement d'esthétique autorisé ou donner la preuve de deux années consécutives d'expérience comme esthéticien accrédité et avoir terminé deux années d'études postsecondaires en éducation.

Les matières suivantes acceptables pour l'obtention de crédits d'études postsecondaires:

- ✓ Histoire et philosophie de l'enseignement
- ✓ Méthodes et matériel d'enseignement
- ✓ Élaboration du programme d'études
- ✓ Mesure et évaluation dans l'enseignement
- ✓ Organisation et gestion des entreprises

Une fois pré-approuvé, vous pourrez commencer la formation d'apprentissage dans une école accréditée et compléter votre demande avec les exigences suivantes :

- Pouvoir démontrer au comité des examens et de l'accréditation que la personne a une connaissance suffisante des techniques actuelles d'esthétique, ayant suivi un cours de perfectionnement ou travaillé récemment, notamment.
- Exposer les grandes lignes du cours de formation suivi, indiquant la méthode d'enseignement de même que le nombre d'heures d'enseignement théorique et pratique, cours que le comité des examens et de l'accréditation estime satisfaisant
- Preuve que 30 jours de formation d'apprentissage (pas moins de 160 heures) ou à la discrétion du Comité des examens et de l'accréditation ont été complétés, sous la direction d'un(e) instructeur licencié(e) de niveau II, dans une école accréditée, et/ou un cours de 3 crédits d'entraînement adulte du niveau Universitaire, à la discrétion du Comité d'examen et d'accréditation
- Preuve que vous avez complétée un examen préparatoire pratique dans l'école accréditée de cosmétologie.

➤ Payer les frais requis:	Droits d'inscription	60 \$
	Frais d'examen	100 \$
	TOTAL	160 \$

➤ Les frais sont non-remboursables

L'instructeur doit atteindre avec succès l'examen pratique de l'ACNB avec une note d'évaluation **d'au moins 85% pour chaque segment**. Si vous obtenez moins de 85% pour un élément ou plus, vous pourrez reprendre le segment échoué une seule fois, au coût de 20 \$ (par segment).

Date

Signature

Soumettre à l'adresse suivante :

Association de cosmétologie
du N-B
220 ch. Whiting
Fredericton, NB E3B 5V5

ou courriel:
certification@canb.ca
fax:
1(506) 458-1354

Informations:

Sans frais: 1 (800) 561-8087 ext. 1
ou
☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1